Colloque du 70ème anniversaire du groupe interparlementaire d'amitié France – Pays-Bas – Mardi 3 décembre 2019

Groupe interparlementaire
d'amitié
France – Pays-Bas

Le Secrétaire exécutif

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

Le 3 décembre 2019, en vue de célébrer le 70ème anniversaire de sa création en 1949, le groupe interparlementaire d'amitié France-Pays-Bas, présidé par M. Jean-Jacques LOZACH (Socialiste et républicain – Creuse), a organisé au Sénat un colloque sur « 70 ans de relations interparlementaires et de coopération bilatérale entre la France et les Pays-Bas », autour de M. Joris BACKER, sénateur de la Première chambre des États généraux des Pays-Bas, M. Pieter de GOOIJER, ambassadeur des Pays-Bas en France, M. Luis VASSY, ambassadeur de France aux Pays-Bas, Mme Sonja JANMAAT, directrice du collège néerlandais de la cité internationale universitaire de Paris, et M. Thomas PERRIN, directeur du Réseau franco-néerlandais.
Outre le président du groupe d'amitié, étaient présents : M. Olivier CADIC (UC – Français établis hors de France), secrétaire, M. Michel DAGBERT (Socialiste et républicain – Pas-de-Calais), secrétaire, M. Michel BOUTANT (Socialiste et républicain – Charente), secrétaire, et M. Jean-Pierre DECOOL (Les Indépendants - République et Territoires - Nord), membre du groupe.
En ouverture du colloque, M. Jean-Jacques LOZACH a procédé à un rappel historique de la création du groupe d'amitié en avril 1949 par le sénateur de Charente Pierre MARCILHACY, faisant de ce groupe le cinquième chronologiquement. Après avoir présenté les différentes facettes de la diplomatie parlementaire et de la présence du Sénat à l'international, en appui de l'influence française dans le monde, il a insisté sur les relations étroites et régulières qui se sont instaurées depuis la première mission d'information effectuée en 1953, sur les sujets de l'aménagement du territoire et du commerce extérieur, jusqu'à nos jours avec la réception en septembre 2018 par M. Gérard LARCHER, président du Sénat, de Mme Ankie BROEKERS-KNOLL, alors présidente de la Première chambre, et plus récemment avec, en mars 2019, la venue d'une délégation de sénateurs néerlandais, membres de la commission des Affaires européennes, pour confronter les différences de vues sur les conditions de sortie de l'Union européenne du Royaume-Uni.
Au nom du président de la Première chambre des États généraux des Pays-Bas, M. Jan Anthonie BRUIJN, qu'il est venu représenter, M. Joris BACKER a décrit le rôle de cette assemblée parlementaire et a souligné l'intérêt qu'il y avait à pleinement utiliser le canal interparlementaire de dialogue que constitue le groupe d'amitié pour faire progresser la connaissance mutuelle des deux pays qui, jusqu'alors, privilégiaient plus naturellement leur relation respective avec l'Allemagne et le Royaume-Uni. Dans le contexte du « Brexit » et de la montée des tensions internationales, les ambassadeurs des deux pays, MM. Pieter de GOOIJER et Luis VASSY, ont dressé un panorama croisé de la coopération bilatérale en mettant en exergue un exemple culturel emblématique – l'achat commun par le musée du Louvre et le Rijksmuseum de peintures de Rembrandt – et en citant l'intensification des convergences d'intérêts économiques, mais aussi politiques. À cet égard, Mme Sonja JANMAAT et M. Thomas PERRIN ont illustré la coopération franco-néerlandaise dans le domaine universitaire par l'exemple du collège néerlandais, dont la construction au sein de la cité internationale universitaire de Paris remonte à 90 ans, et du réseau franco-néerlandais de l'enseignement et de la recherche, soutenu par l'université de Lille.
Le colloque s'est conclu par un échange de vues entre les sénateurs et les intervenants sur divers sujets. M. Jean-Pierre DECOOL a souligné la qualité des relations qui s'étaient instaurées entre les ports de Dunkerque et Rotterdam, mais a également évoqué les questions de distorsion de concurrence entre les deux pays.
Enfin, rappelant que l'assèchement des marais charentais n'avait été rendu possible aux 16ème et 17ème s. que grâce au savoir-faire hollandais, M. Michel BOUTANT a fait valoir que l'installation en France de néerlandais en milieu rural pouvait constituer une chance pour le développement agricole des deux pays.

Les orateurs du colloque du 70ème anniversaire du groupe interparlementaire d'amitié France – Pays-Bas (de gauche à droite : MM. Luis VASSY et Thomas PERRIN, Mme Sonja JANMAAT, MM. Joris BACKER, Jean-Jacques LOZACH, Michel Boutant, Pieter de GOOIJER et Jean-Pierre DECOOL)

Remise de la médaille commémorative du 70ème anniversaire du groupe interparlementaire d'amitié en l'honneur de M. Joris BACKER, en présence de MM. Olivier CADIC et Michel DAGBERT

Médaille commémorative du 70ème anniversaire du groupe interparlementaire d'amitié France – Pays-Bas 1949-2019

Courrier du 1er avril 1949 portant fondation, au sein du Conseil de la République, du groupe d 'amitié France – Hollande (archives du Sénat)

GROUPE INTERPARLEMENTAIRE D'AMITIÉ FRANCE – PAYS-BAS – CONTACT : Jean Pouch, secrétaire exécutif
15, rue de Vaugirard – 75291 Paris cedex 06 – Téléphone : 01.42.34.32.95 – Télécopie : 01.42.34.25.52 – j.pouch@senat.fr